

REVUE

Le droit au bonheur

Accès au bien-être, réduction de la douleur émotionnelle, épanouissement... Quel que soit le nom qu'on lui donne, « *si le rôle des professionnels de la relation d'aide consiste à tenter de réduire la souffrance des personnes qu'ils soutiennent, il implique aussi un accompagnement à la recherche*



d'un plus grand bonheur », écrit Annie Devault, formatrice québécoise en travail social dans le numéro de juin

de la revue *Empan*. Mais qu'est-ce que le bonheur ? Concept ou réalité concrète ? Est-il définissable, assimilable au bien-être, à la qualité de vie, à la bienveillance ? Et surtout, peut-on être heureux alors qu'on est handicapé, exclu, dépendant ou même parent ? Oui, répondent les auteurs, conviant au débat philosophes, psychanalystes, résidents d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et adolescents difficiles. À condition cependant de se méfier des injonctions et d'un modèle de bonheur qui s'apparente plus à la conformité sociale qu'à un épanouissement personnel.

L'inattendu du bonheur, Empan n° 86, éd. Éres juin 2012, 17 euros